

32226

Manas-Bastanous

A2 Canalisations d'irrigation

Servitude de passage

Service: CACG

PM1 r Plan de prévention des risques de retrait gonflement des argiles

Prescriptions et interdictions figurent dans l'acte de servitude

28/02/2014

Service: DDT32

T7 Protection aéronautique hors dégagement

Autorisation pour hauteur supérieure à 50 m (100 m en agglomération)

Service: DGAC

Risques sismiques

Des règles de construction parasismique sont applicables aux différents bâtiments selon leur catégorie

- *Risque sismique Modéré*

Service:

DDT32